



Conseil communal
de Gimel

Gimel, le 11 octobre 2021

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Mardi 19 octobre 2021

A 20h15

à la Grande-salle

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2021
2. Communications du bureau
3. Préavis 03-2021 : Détermination des compétences de la Municipalité pour la législature 2021-2026 : Rapport de la commission des finances
4. Préavis 04-2021 : Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026 : Rapport de la commission des finances
5. Préavis 05-2021 : Adoption du plan d'affectation (PA) "Aux Chentres II" : rapport de la commission *ad hoc*
6. Dépôt du préavis 06-2021 : Arrêté d'imposition pour l'année 2022
7. Préavis 06-2021 : Arrêté d'imposition pour l'année 2022 : rapport de la commission des finances
8. Dépôt du préavis 07-2021 : Contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois
9. Election de la commission thématique "climat et environnement"

- | |
|--|
| 10. Election de la commission des routes |
| 11. Informations de la Municipalité |
| 12. Divers et propositions individuelles |

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons, Cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le bureau
du Conseil communal

Le président



Eric Marchese

Le secrétaire



Florian Magnin

Annexes transmises par courriel:

- PV de la séance du 6 septembre 2021
- Rapport de la commission des finances sur le préavis 03-2021 : Détermination des compétences de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- Rapport de la commission des finances sur le préavis 04-2021 : Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026
- Rapport de la commission ad hoc sur le préavis 05-2021 : Adoption du plan d'affectation (PA) "Aux Chentres II"
- Préavis 06-2021 : Arrêté d'imposition pour l'année 2022
- Rapport de la commission des finances sur le préavis 06-2021 : Arrêté d'imposition pour l'année 2022
- Préavis 07-2021 : Contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois